



PROCOLE SANITAIRE

pour la réouverture de l'école publique Joseph Signor

le 14 mai 2020

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La mise en œuvre des prescriptions du protocole sanitaire du Ministère de l'éducation nationale nécessite une collaboration entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

Afin de garantir le meilleur accueil à vos enfants, les enseignants et le personnel communal finaliseront la préparation de la rentrée le lundi 11 et mardi 12 mai 2020.

Ainsi pour permettre la réouverture de l'école publique le 14 mai, les professeurs et la mairie de Landéda ont travaillé en collaboration afin que :

- Le principe de distanciation physique, condition sanitaire indispensable, soit respecté. Dans ce cadre l'aménagement des locaux a été modifié (cantine et salle de classe) de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables.
- Le brassage entre les élèves soit limité. Des groupes d'élèves ont été constitués afin d'organiser l'accueil, les journées et activités scolaires, les récréations et la pause méridienne, de manière à limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents dans les locaux et à l'extérieur.
- Un nettoyage et une désinfection aient eu lieu dans les locaux de l'école avant la rentrée des personnels et des élèves.

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays.

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de faire respecter la distanciation tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle mais aussi pour les classes d'élémentaire.

Ce protocole permet de mettre en œuvre les meilleures dispositions pour accueillir vos enfants.

Ce protocole repose sur cinq fondamentaux :

Le maintien de la distanciation physique

L'application des gestes barrière

La limitation du brassage des élèves

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

La formation, l'information et la communication

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel

Ils sont informés :

- Qu'ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école (avant 8h35 et avant 13h35 pour les non-cantiniers). En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels procèdent de la même manière.
- Qu'ils ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables et d'un sac en plastique pour les y jeter, matériel scolaire individuel...). Il est interdit aux enfants de posséder un flacon de gel hydro alcoolique dans l'enceinte de l'école.
- Qu'ils ne doivent pas pénétrer dans l'enceinte scolaire sauf pour accompagner les enfants de maternel, TPS, PS, MS, et GS (et 3 CM1 les jeudis et vendredis) jusqu'au milieu de la cour maternelle.
- Qu'il faut respecter les horaires pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.

Accueil des élèves

Afin de filtrer les arrivées et les flux de personnes :

- Les enfants devront rentrer dans l'école via l'entrée dédiée au groupe auquel il appartient (Cf plan). L'entrée dans l'enceinte de l'école est interdite aux parents.
- Seuls les parents d'enfants de maternelle prioritaire (les jours où ils n'ont pas classe) seront autorisés à se garer sur le parking du personnel de l'école afin d'accompagner leur enfant jusqu'à ce portillon tout en respectant les distances de sécurité avec les autres familles.
- Tous les élèves d'élémentaire seront autorisés à venir en vélo. Ils rentreront et déposeront leur vélo aux racks à vélo sur la cour nord. Ils retireront leurs casques et leurs gilets pour les enfermer dans un sac à leur nom et accrocher ce dernier à leur vélo.
- Le personnel de l'école se garera sur le parking « raquette » à l'entrée de la maternelle.

- Pour les maternelles un agent communal sera présent aux entrées des plus petits afin de les orienter vers les sanitaires. Un autre agent aidera les enfants à se laver les mains et à rejoindre leur classe.
- Pour les enfants d'élémentaire, les parents devront rester dans leurs véhicules et déposer l'enfant au niveau du « dépose minute » de chaque entrée. L'enfant se dirigera dès son arrivée vers les sanitaires dédiés à son groupe et devra patienter sur les lignes tracées au sol afin de respecter la distanciation. L'enfant se lavera les mains sous la surveillance d'un agent avant de rejoindre sa classe.
- Le lavage des mains sera organisé avec de l'eau et du savon aux points sanitaires dédiés à chaque groupe. Une information sur la distanciation physique et les gestes barrière dont l'hygiène des mains, adaptée à l'âge de l'enfant aura lieu durant ce temps. Ensuite l'enfant accédera directement à sa classe sans pause récréation d'accueil.

Sortie des enfants :

Afin de filtrer les départs et les flux de personnes :

- Le lavage des mains sera organisé avec de l'eau et du savon aux points sanitaires dédiés à chaque groupe à la sortie de la classe.
- Les enfants devront sortir de l'école via la sortie dédiée au groupe auquel il appartient (voir plan d'accueil). L'entrée dans l'enceinte de l'école est interdite aux parents.
- Un agent communal sera présent aux sorties des maternelles. Un autre agent aidera les enfants à se laver les mains et rejoindre la sortie. Seuls les parents de maternelle et personnel prioritaire sont autorisés à stationner pour récupérer leurs enfants. Ces parents veilleront à respecter la distance d'un mètre entre eux en attendant leur enfant.
- Pour les enfants d'élémentaire les parents devront rester dans leur véhicule et reprendre leur(s) enfant(s) au niveau du « dépose minute ». L'enfant devra patienter sur les lignes tracées au sol afin de respecter la distanciation sous la surveillance d'un enseignant.

Organisation pédagogique

- Chaque classe est partagée en 2 groupes, les fratries sont regroupées. Les groupes sont limités à 10 élèves en maternelle et à 15 en élémentaire. Chaque groupe viendra 2 jours par semaine à l'école.
- Les enfants seront accueillis dans 4 salles de classe + 1 salle dédiée à l'accueil des enfants de personnels prioritaires les 2 jours où ils n'ont pas classe.
- Les 2 jours où les enfants ne seront pas accueillis, ils pourront télétravailler.
- Les parents qui font le choix de garder leurs enfants recevront le travail sous forme numérique de la même manière que durant le confinement.

Enseignant-e		Lundi et mardi	Jeudi et vendredi
Mme TAILLARD et Mme VINET	Entrée 1	1 TPS / 1 PS / 6 MS	2 TPS / 4 PS / 3 MS
M. SAUNIER	Entrée 2	10 GS (groupe1)	6 GS (groupe 2) + 3 CM1
Mme BOURSIER	Entrée 3	5 CP / 5 CE1 + 3 CE1 de Carine	
Mme GUILLERM	Entrée 3		3 CE1 + 10 CE2
M. ANTOINE	Entrée 4	7 CM1 + 1 CM2 + 7 CM2 d'Anne	
Mme LAROCHE	Entrée 4		15 CM2
Enfants prioritaires	Entrée 5	15	14

Consignes générales

- Sur la cour, des marques au sol symboliseront l'emplacement des élèves en attente de rentrer en classe (distanciation).
- Quand l'enfant est accueilli en classe, il s'installe à sa place qui lui a été attribuée, en respectant la distanciation physique d'au moins 1 mètre.
- Les TPS-PS-MS ne mettront plus de chaussons en classe, la structure étant interdite.
- Les manteaux seront accrochés aux chaises même en maternelle.
- Un rappel des gestes barrière sera fait dans chaque classe tous les matins.
- Les photocopies de travail seront déposées la veille au soir sur chacune des tables.
- Les déplacements dans la classe seront limités.
- Le matériel collectif et les espaces collectifs (bibliothèques) ne seront plus accessibles.
- Les enseignants, AESH et ATSEM porteront un masque.
- Les classes seront aérées régulièrement : avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Points spécifiques maternelle

- Le matériel utilisé chaque jour sera limité pour en permettre son nettoyage régulier.
- Les coins jeux sont supprimés.
- Tous les élèves de maternelle devront apporter une trousse qui restera sur la table de l'enfant le 1er soir pour le lendemain et rentrera à la maison le soir du 2ème jour.
Merci de leur fournir :
 - pour TPS-PS: des feutres,
 - pour les MS et GS : un crayon gris, une gomme, une paire de ciseaux, des crayons de couleurs, des feutres et de la colle.

Points spécifiques élémentaires :

- Chaque enfant devra ramener son propre matériel (trousse complète, règle, cahiers, fichiers, manuels) aucun prêt ne sera fait.
- Tout le matériel collectif sera hors d'accès.
- Les élèves seront autorisés à porter un masque s'ils savent le gérer correctement seul. Aux familles de le leur fournir.

Circulation des élèves et récréations

Afin d'éviter les croisements de groupes et d'élèves :

- Les temps de récréation seront échelonnés et les enfants resteront par groupe. Une cour est dédiée à chaque groupe d'enfant.
- Le passage aux toilettes sera limité aux récréations pour les élémentaires.
- Un maximum de portes restera ouvert à l'intérieur de l'école pour limiter tout contact avec les poignées.
- Les élèves devront rentrer et sortir en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves (selon la matérialisation au sol).
- Les départs et retours en classe par groupes seront adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.
- Un agent communal et un professeur surveilleront les enfants à chaque récréation. Ils veilleront au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
- Les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées sont proscrits.
- En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, les enfants resteront en classe.

- Avant de retourner en classe, chaque enfant devra se laver les mains.

Points spécifiques maternelle :

- Les récréations seront décalées
- Les TPS-PS-MS accéderont à la cour en passant par les toilettes.
- Les GS-CM1 accéderont à la cour par la porte extérieure de leur salle de classe.
- Il n'y aura plus de sieste pour les enfants de grande section car leur dortoir est réquisitionné pour isoler un enfant qui présenterait des symptômes.
- Pour la sieste des TPS-PS-MS: 1 lit sur 2, et dans la classe si ce n'est pas suffisant.

HABILLAGE / DESHABILLAGE : Il est demandé aux parents d'habiller leurs très jeunes enfants de vêtements qu'ils puissent retirer et enfiler seuls (chaussures à velcro, pantalon avec élastiques à la taille...) pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.

Veillez à ce que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (doudou) individuellement.

Points spécifiques élémentaire :

- Les élèves prioritaires passeront leur temps de récréation sur la cour nord. Leur horaire sera décalé afin que les sanitaires ne soient pas occupés aux mêmes horaires que les 2 autres groupes.
- Les buts et la structure seront interdits.
- Les classes de Mme Bousier et M. Antoine (lundis et mardis) ainsi que celles de Mmes Guillerm et Laroche (jeudis et vendredis) feront leur récréation en même temps sur la cour sud, celle-ci étant séparée en 2 par des barrières.
- Les tables de tennis de table ainsi que les bacs à sable sont interdits.
- Les enfants sont autorisés à apporter un livre, du matériel de coloriage, un rubicube et tout autre jouet individuel qu'il ne pourra pas prêter.
- Tous les élèves repasseront aux sanitaires ou au point eau pour se laver les mains avant de retourner en classe.
- En cas de pluie, les récréations se feront dans les classes.

Activités sportives et culturelles

Nous privilégierons les actions individuelles sans matériel pour le sport.

En maternelle, l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs seront retirés.

La cantine

La circulation pour venir de la classe à la cantine sera scrupuleusement respectée. Un accompagnateur veillera au respect de la consigne durant le trajet et à la distanciation. Le groupe cantine restera le même que le groupe classe.

Les enfants passeront aux toilettes avant de rejoindre la cantine

Le lavage des mains des élèves sera réalisé avant l'accès et à la sortie de la salle de restauration.

Afin de respecter les 4m² par élève, les locaux seront aménagés pour recevoir 10 convives (maternelles) et 15 convives (élémentaires) dans les 5 salles.

Les gestes barrière seront brièvement rappelés par l'adulte accompagnateur au début de chaque repas. Cette intervention portera notamment sur le fait qu'il est interdit de partager de la nourriture, de l'eau, les couverts.

- Un agent sera affecté par salle le temps du repas pour :
 - ✓ Récupérer les enfants en classe et les accompagner pendant tout le temps repas et ce jusqu'à la reprise des cours.
 - ✓ Placer l'ensemble des enfants en respectant les préconisations de distanciation.
 - ✓ Déposer individuellement les couverts (assiettes, verres, couverts)
 - ✓ Servir le repas, l'eau, le pain...
 - ✓ Assister les plus jeunes, l'agent veillera à se laver les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique entre chaque aide.
- La circulation des enfants au sein des salles de restauration ne sera pas admise le temps du repas. L'enfant lèvera la main s'il a besoin de quelque chose (pain – eau ...)
- La circulation pour retourner en classe ou dans la cour sera scrupuleusement respectée. Un accompagnateur veillera au respect de la consigne durant le trajet et de la distanciation. Le groupe cantine restera le même que le groupe classe.
- Ces consignes devront permettre aux enfants de ne toucher à rien, à l'exception de son assiette, couverts, verre et repas.
- Afin de limiter les contacts, le débarrasage des tables sera réalisé par l'agent responsable cantine à la fin du repas, une fois que les élèves auront quitté les lieux.
- Le lavage des mains des élèves sera réalisé avant à la salle de classe.

L'entretien des locaux :

Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs,...
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier,...

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.

Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Les locaux devront être aérés régulièrement.

Le personnel :

Afin de permettre la réouverture de l'école le 14 mai 2020, tout en assurant la sécurité des enfants et en respectant les mesures sanitaires, la municipalité prépare des fiches de procédure individuelles pour chaque personnel et notamment les agents du service enfance jeunesse.

Pour rappel : le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

Chaque agent devra suivre scrupuleusement les consignes générales suivantes :

- Appliquer les gestes barrière.
- Maintenir la distance d'au moins 1 mètre.
- Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel assurant le nettoyage.
- Prendre connaissance des consignes propres à l'école.
- Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage,...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail ou prévoir des modalités de désinfection adaptées.
- Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris).
- Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et des repas pour limiter le nombre de personnes présentes.
- Limiter l'accès aux espaces communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation physique.
- Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves.
- Rappeler très régulièrement les consignes.
- Appliquer les protocoles de nettoyage (parties communes, sanitaires, cantines, classes).
- Identifier la pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 et la munir de masques, et point de lavage des mains.

PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir:

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans le dortoir attenant à la classe des GS et dans la classe n°5 en élémentaire dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, appel d'un personnel de santé de l'Éducation Nationale.
- Prise de la température avec un thermomètre
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrière.
- Rappel par la directrice de l'école et de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de leur enfant.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après l'avis du médecin traitant.

En cas de dépistage positif au covid 19 :

- La directrice informe les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la municipalité.

La Directrice,
Carole TAILLARD

Le Maire,
Christine CHEVALIER